

# Les Actions de la Com/Com

## Nouvelle compétence : "Déchets Ménagers"

Par délibération du 27 novembre 2014, le Conseil Communaire a décidé de doter la Communauté de Communes de la compétence "collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés".

Cette décision permettra à la collectivité de percevoir la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.)** en lieu et place du SICTOMME, puis de la reverser à cette même collectivité. L'objectif principal recherché par ces transferts financiers consiste à bénéficier d'une augmentation de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) accordée par l'Etat. Cette compétence a été adoptée solidairement par toutes les Communautés de Communes du secteur d'intervention du SELECT'OM de MOLSHEIM. La perception de cette taxe par les Communautés de Communes entrera en vigueur à partir de 2015.

**Cette nouvelle compétence ne modifie en rien le fonctionnement du SELECT'OM. Cette collectivité reste en charge de la collecte des déchets ménagers, du tri sélectif, et des déchèteries.**



52 route Industrielle  
de la Hardt  
67120 MOLSHEIM  
Tél. : 03 88 47 92 20  
[info@select-om.com](mailto:info@select-om.com)  
[www.select-om.com](http://www.select-om.com)

### Horaires d'ouverture :

#### Déchèterie de Molsheim :

##### Hiver

Mardi, Mercredi, Jeudi et Samedi  
De 9h à 12h et de 14h à 17h  
Vendredi de 13h à 19h

##### Été

Mardi, Mercredi, Jeudi et Samedi  
De 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30  
Vendredi de 13h00 à 19h00

#### Déchèterie de Duppigheim (Avenue de la Gare) :

##### Hiver

Mardi et Samedi  
De 9h à 12h et de 14h à 17h

##### Été

Mardi et Samedi  
De 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

➔ **Changement de saison avec le changement d'heure**

## R.A.M. : les nouveaux locaux en construction ...

Les nouveaux locaux du Relais des Assistantes Maternelles (R.A.M.), situés à l'arrière du siège de la Communauté de Communes, sont en cours de construction. Ils devraient ouvrir

leurs portes d'ici fin 2015. Voici quelques photos retraçant le chantier en cours :

